Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 JUIN 2015

Date d'envoi de la convocation : 16 Juin 2015
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 74
Nombre de Procurations : 12
Nombre de Votants : 86
Date d'affichage du compte rendu : 26 Juin 2015
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le : 16 Juillet 2015

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, Jacques THOMAS, Gabriel FOURNIER, René L'EXCELLENT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Michel PICARD, Michèle RODIER, Céline DANCER, Jean POIGEAUD, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Pierre BROUANT, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Noël BELIN, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Serge COLLAVINO, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Claude CORON, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard PRUDHON, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Patricia RACKLEY, Jean MAREY.

Suppléants : Mme et MM. Bruno COLIN (Suppléant d'ALOXE CORTON), Patrick CHAVANNE (Suppléant de BOUILLAND), Francis LECHAUVE (Suppléant de MELOISEY), Patrick SCHWIRTZ (Suppléant de RUFFEY lès BEAUNE), Danièle ALBERTINI (Suppléante de Sainte MARIE la BLANCHE) et Serge COULON (Suppléant de SANTENAY).

Délégués ayant donné procuration :

- M. Jean-Claude ANDRE à M. Jean-François CHAMPION,
- M. Frédéric CANCEL à Mme Carole CHATEAU,
- Mme Justine MONNOT à M. Jean-Benoît VUITTENEZ,
- M. Philippe ROUX à M. Jean-Luc BECQUET,
- M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à Mme Marie-Odile LABEAUNE,
- Mme Carla VIAL à Mme Marie-Laure RAKIC,
- Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Patrick FERRANDO,
- M. Christian GHISLAIN à M. Patrick MANIERE,
- M. Christian POULLEAU à M. Noël BELIN,
- M. Jérôme FLACHE à Mme Patricia RACKLEY,
- Mme Chantal MITANCHEY à M. Franck CHAMBRION,
- M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Délégués Absents non suppléés et non représentés : Mmes et MM. Marc DENIZOT, Sandrine ARRAULT, Christian BRESSOULALY, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Jean-Paul BOURGOGNE, Thierry LAINE et Philippe CESNE.

Secrétaire de séance : M. Jean-Benoît VUITTENEZ

Délibération

PARTICIPATION A LA JOURNEE DU TRANSPORT PUBLIC ET A LA SEMAINE DE LA MOBILITE

M. BECQUET, rapporteur, rappelle qu'à l'occasion de la 8ème Journée du Transport Public, organisée le samedi 19 septembre 2015 à l'échelle nationale en ouverture de la Semaine de la Mobilité et de la Sécurité routière, il est proposé aux autorités organisatrices de transport de pratiquer des tarifs préférentiels dans l'objectif d'inciter le public à expérimenter les offres de son réseau de proximité tout en le sensibilisant à la mobilité durable.

Ainsi, pour être recensés comme participant à la manifestation, les réseaux sont incités à faire bénéficier les usagers d'une tarification promotionnelle incitative quelle qu'elle soit.

A ce titre, M. BECQUET propose que, durant la Semaine de la mobilité et de la Sécurité Routière, du 14 au 19 septembre 2015, l'ensemble des lignes régulières du PTU (le réseau *Le Vingt*, les lignes TAD et les services de la ligne 20 LADOIX-SERRIGNY/BEAUNE-CHAGNY/NOLAY) soient accessibles gratuitement, cette disposition n'incluant pas pour autant le remboursement aux titulaires de titre de transport type PASS ou abonnement.

Comme en 2014, une campagne d'affichage personnalisée dans les véhicules, reprenant les messages nationaux, pourrait être lancée au début du mois de septembre pour communiquer sur la Journée du Transport Public.

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- approuve les conditions d'accès gratuit au réseau proposées dans le cadre de la Journée du Transport Public, de la Semaine de la Mobilité et de la Sécurité Routière, organisées du 14 au 19 septembre 2015.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
Le PRESIDENT et par délégation
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
GILLES ATTARD

BEAUNE COTE & SUD
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE CHAGNY NOLAY
* * *

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération Conseil communautaire du 22 Juin : Participation à la journée du Transport Public et à la semaine de mobilité

Date de transmission de l'acte :	16/07/2015
Date de réception de l'accusé de réception :	16/07/2015
Numéro de l'acte :	15-188 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	021-200006682-20150622-15-188-DE
Date de décision :	22/06/2015
Acte transmis par :	Christine BOULIGAUD
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	8. Domaines de competences par themes 8.7. Transports